



Fiche d'information sur la liste des moyens et appareils (LiMA)

28 octobre 2025

1 Introduction

Cette fiche d'information décrit l'évolution des coûts des moyens et appareils pris en charge par la LiMA. Les analyses de coûts se réfèrent exclusivement aux remises de moyens et appareils dans le cadre de traitements ambulatoires. Les données relatives à la LiMA proviennent du pool tarifaire SASIS SA et de la [Statistique de l'assurance obligatoire de soins \(AOS\)](#) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (part des coûts de l'AOS financée par les primes)¹.

2 Evolution des coûts totaux de la LiMA

Le Tableau 1 présente l'évolution des coûts totaux de la LiMA entre 2016-2023. Depuis 2016, ils sont passés de 582 à 727 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 25,0 %. Une hausse des coûts significative est observée en 2022 (10,1 %) par rapport à 2021, suivi d'une nouvelle augmentation l'année suivante (5,5 %). Cette croissance importante des coûts est en grande partie attribuable à la prise en charge du matériel de soins désormais intégré dans la LiMA depuis octobre 2021². La hausse des coûts est plus particulièrement marquée en 2022 et s'explique par le fait qu'il s'agit de la première année complète suivant l'introduction du matériel de soins à la LiMA.

Tableau 1 : Evolution et variations des coûts totaux de la LiMA de 2016 à 2023 (en millions de francs et en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coûts totaux (en millions de francs)	582	569	526	577	608	626	689	727
Variation annuelle des coûts (en %)	--	-2,2	-7,7	9,7	5,4	3,0	10,1	5,5
Variation des coûts 2016 (en %)	--	-2,2	-9,6	-0,9	4,5	7,6	18,5	25,0

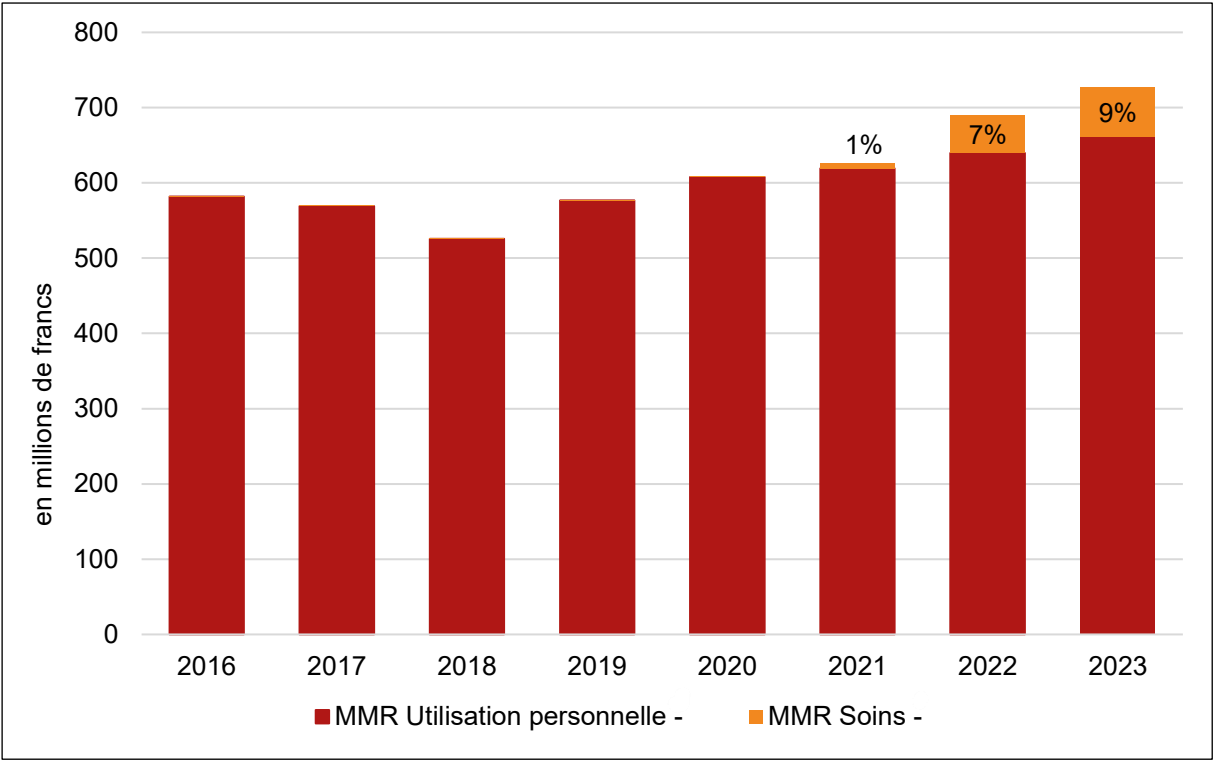
Depuis l'introduction du matériel de soins dans la LiMA, deux montants maximaux de rémunération (MMR) existent : le MMR Utilisation personnelle et le MMR-Soins. Leur emploi dépend du contexte

¹ Les données de 2016 à 2021 ont été livrées directement par SASIS SA dans le cadre du premier monitoring de la LiMA. Voir www.ofsp.admin.ch > Assurances > Assurance-maladie > Prestations et tarifs > Liste des moyens et appareils (LiMA) > [Monitoring de la liste des moyens et appareils > Monitoring de la Liste des moyens et appareils \(LiMA\) 2016-2021](#). Les données de 2022 et 2023 sont extraites des données annuelles de 2024 de SASIS SA. Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée pour l'analyse des coûts de la LiMA, se référer directement au rapport précité. Données de la Statistique de l'AOS en date du 22 mai 2025.

² Suite à la modification de l'art. 25a Soins en cas de maladie de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal; RS 832.10), les moyens et appareils utilisés par des infirmiers, des organisations de soins et d'aide à domicile ou des EMS dans le cadre de soins prescrits par un médecin sont également rémunérés par la LiMA. Pour plus d'information sur cette modification : www.ofsp.admin.ch > Politique & lois > Bases juridiques > Législation Assurance > Bases légales Assurance-maladie > Projet législatifs terminés > Financement des soins > [Modification du 18 décembre 2020 de la LAMal et modification du 4 juin 2021 de l'OPMal et l'OPAS \(Rémunération du matériel de soins\)](#).

d'utilisation du matériel³. La Figure 1 offre un aperçu de l'évolution des coûts, répartie par type de rémunération (MMR Utilisation personnelle et MMR Soins). L'histogramme met en évidence la part des coûts croissante qu'occupe la rémunération du matériel de soins sur le total des coûts de la LiMA depuis son introduction. En 2021, il représentait 1,1 % des coûts de la LiMA, 7,2 % en 2022 et 9,0 % en 2023, soit 7, 50 et 65 millions de francs respectivement. L'analyse différenciée de l'évolution des coûts du MMR Utilisation personnelle permet d'observer une croissance plus modérée des coûts entre 2021 et 2023. En effet, les coûts associés au MMR Utilisation personnelle ont augmenté de 13,8 % par rapport à l'année de référence 2016, alors que les coûts totaux de la LiMA ont augmenté de 25,0 %.

Figure 1 : Evolution des coûts de la LiMA selon le type de rémunération de 2016 à 2023 (en millions de francs) et part des coûts attribués au matériel de soins de 2021 à 2023 (en %)



3 Coûts de la LiMA sur l'ensemble des coûts de l'AOS et coûts par personne assurée

Le Tableau 2 indique que les coûts de la LiMA ont augmenté de 25,0 % en 2023 par rapport à l'année de référence 2016, alors que ceux de l'AOS ont augmenté de 26,8 %. En 2021, les coûts de la LiMA avaient enregistré une progression beaucoup plus lente (7,6 %) que ceux de l'AOS (15,2 %) par rapport à 2016. Par rapport à l'année de référence, les coûts de la LiMA évoluent à un rythme similaire à ceux de l'AOS en 2022 et 2023, ce qui peut être attribué à la prise en charge du matériel de soins par la LiMA à partir d'octobre 2021. Par ailleurs, la part des coûts de la LiMA sur ceux de l'AOS reste relativement stable en 2022 et 2023 (1,8 %) par rapport à 2021 (1,7 %).

Tableau 2 : Coûts totaux de la LiMA et de l'AOS (en millions de francs), variation des coûts (2016) et part des coûts de la LiMA sur les coûts de l'AOS entre 2016 et 2023 (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coûts de l'AOS (en millions de francs)	31 484	32 318	32 551	34 143	34 467	36 278	37 728	39 929

³ Le MMR Utilisation personnelle s'applique si le produit est utilisé soit par la personne assurée elle-même ou avec l'aide d'un intervenant non professionnel impliqué dans l'examen ou le traitement. Le MMR Soins s'applique s'il s'agit du matériel de soins.

Variation des coûts de l'AOS 2016 (en %)	--	2,6	3,4	8,4	9,5	15,2	19,8	26,8
Coûts de la LiMA (en millions de francs)	582	569	526	577	608	626	689	727
Variation des coûts de la LiMA 2016 (en %)	--	-2,2	-9,6	-0,9	4,5	7,6	18,5	25,0
Part des coûts de la LiMA sur l'AOS (en %)	1,8	1,8	1,6	1,7	1,8	1,7	1,8	1,8

Le Tableau 3 présente l'évolution des coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée. Une hausse significative des coûts par personne assurée peut être observée, alors que ceux-ci passent de 72 francs en 2021 à 78 francs en 2022 (8,5 %) et 82 francs en 2023 (4,0 %). Cet accroissement marqué des coûts par personne assurée en 2022 et 2023 peut être en grande partie attribuée à l'introduction du matériel de soins à la LiMA. Les coûts de l'AOS par personne assurée augmentent de 2,5 % en 2022 et de 4,4 % en 2023.

Tableau 3 : Evolution des coûts de la LiMA et de l'AOS par personne assurée (en francs) et variation annuelle (en %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Coûts LiMA par assuré (en francs)	70	68	62	68	71	72	78	82
Variation annuelle des coûts de la LiMA par assuré (en %)	--	-2,9	-8,3	8,8	4,6	2,2	8,5	4,0
Coûts AOS par assuré (en francs)	3778	3849	3848	4004	4012	4192	4294	4482
Variation annuelle des coûts de l'AOS par assuré (en %)	--	1,9	0,0	4,1	0,2	4,5	2,5	4,4

4 Evolution des coûts des 5 chapitres de la LiMA avec les coûts les plus élevés en 2023

La Tableau 4 offre un aperçu de l'évolution des coûts des chapitres 14 « Appareils d'inhalation et de respiration », 15 « Aides pour l'incontinence », 21 « Système de mesure des états et fonctions de l'organisme », 29 « Matériel de stomathérapie » et 35 « Matériel de pansement » qui enregistrent les coûts les plus élevés en 2023⁴. En 2023, le chapitre 35 occupe la 4^e place du classement en raison de l'augmentation de ses coûts. Celle-ci est en grande partie attribuable à l'introduction de la rémunération du matériel de soins dans la LiMA (Figure 3). En 2023, les 5 chapitres (chapitres 14, 15, 21, 29 et 35) se partagent 79 % des coûts des prestations de la LiMA.

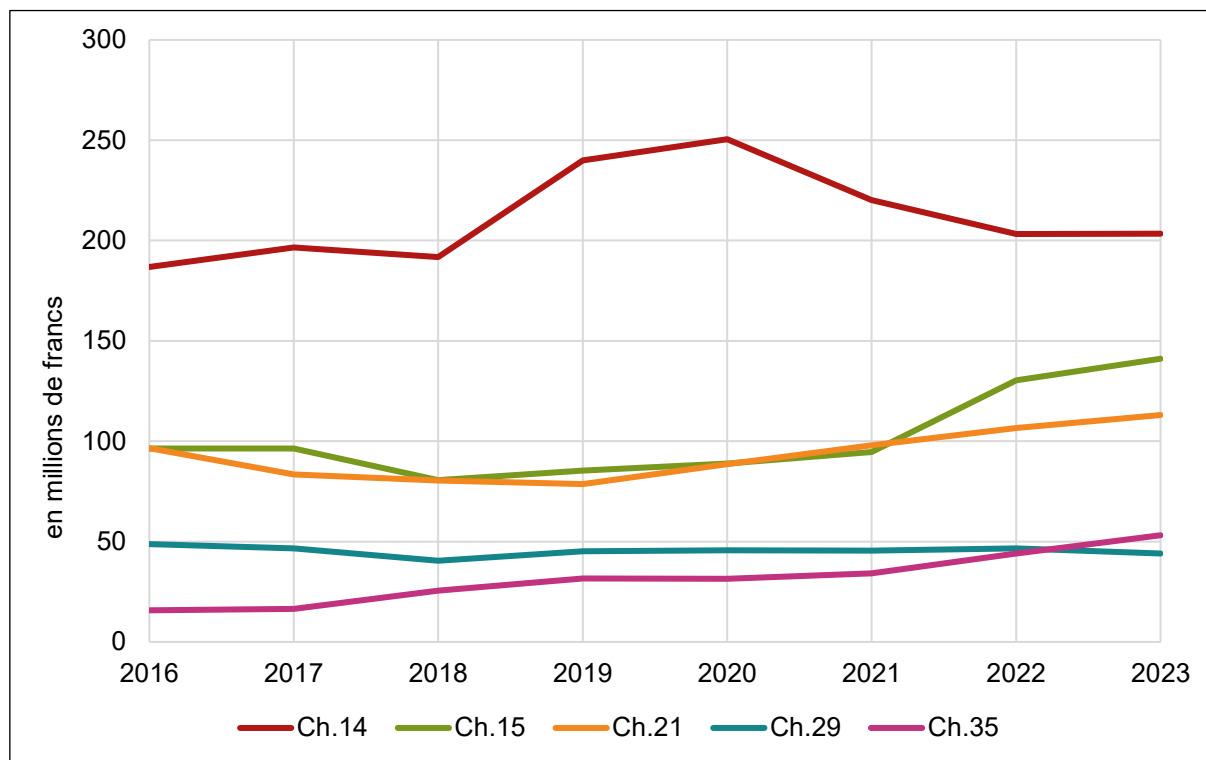
Tableau 4 : Evolution des coûts des chapitres 14, 15, 21, 29 et 35 de 2016 – 2023 (en millions de francs)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 14	187	197	192	240	251	220	203	203
Chapitre 15	96	96	81	85	89	95	130	141
Chapitre 21	96	84	80	79	89	98	107	113
Chapitre 29	49	47	40	45	46	45	47	44
Chapitre 35	16	16	25	32	31	34	44	53
Total	444	439	419	481	505	492	531	555

⁴ La part des coûts des 5 chapitres enregistrant les coûts les plus élevés est calculée sur les coûts totaux de la LiMA, excluant les coûts des codes 326 et 327. Ces codes ne sont pas inclus dans les analyses par chapitres car les données ne permettent pas d'identifier les numéros de chapitres, sous-chapitres et positions concernés.

La Figure 2 offre un aperçu de l'évolution des coûts pour les 5 chapitres. Une évolution croissante des coûts pour les chapitres 15, 21 et 35 peut être observée depuis 2021. Le chapitre 14 connaît pour sa part une baisse des coûts en 2022. Ceux-ci restent globalement inchangés en 2023. Suite à une légère hausse en 2022, le chapitre 29 enregistre une diminution de ses coûts en 2023.

Figure 2 : Evolution des coûts pour les 5 chapitres avec les coûts les plus élevés en 2023 de 2016 à 2023 (en millions de francs)



En 2021, le chapitre 14 voit ses coûts diminuer de manière significative (-12,1 %) par rapport à 2020, principalement en raison de la réduction du MMR de l'une de ses positions en 2021⁵. Les coûts ont continué de diminuer en 2022 (-7,7 %) et ont ensuite connu une légère augmentation en 2023 (0,03 %).

Le chapitre 15 a connu une augmentation importante de ses coûts en 2022 (37,8 %), suivi d'une hausse plus modérée en 2023 (8,2 %). Cette croissance est en grande partie attribuable à l'introduction du matériel de soins. Comme l'illustre la Figure 3, le chapitre 15 semble avoir été particulièrement impacté par l'introduction du matériel de soins.

Les coûts du chapitre 21 ont augmenté de 8,9 % en 2022 et de 6 % en 2023. Ce chapitre semble avoir été impacté de façon très modérée par l'introduction du matériel de soins (Figure 3). La croissance des coûts pourrait résulter d'une augmentation des volumes.

Après une légère augmentation de 2,5 % en 2022, les coûts du chapitre 29 diminuent de 5,2 % en 2023. Cette baisse a été en partie atténuée par l'introduction du matériel de soins à la LiMA (Figure 3).

Le chapitre 35, dont le volume des coûts a dépassé celui du chapitre 29 en 2023, a également connu une augmentation de ses coûts entre 2021 et 2023. Cette hausse est particulièrement importante en 2022 (29,3 %) et 2023 (20,5 %) et peut être en grande partie attribuable à l'augmentation des coûts résultant de l'introduction du matériel de soins (Figure 3).

La Figure 3 présente l'évolution des coûts de ces 5 chapitres selon le type de rémunération (MMR Soins

⁵ La diminution du MMR de la position 14.11.02.00.2 « Appareil CPAP avec système d'humidification, y compris l'entretien et le matériel d'entretien, location » au 1^{er} mars 2021 a largement contribué à cette baisse des coûts. Pour plus d'information sur l'évolution des coûts par chapitre entre 2016 et 2021 et pour les 15 positions avec les coûts les plus élevés, se référer au rapport sur le monitoring de 2016 à 2021. Cf. note de bas de page 1.

et MMR Utilisation personnelle) de 2021 à 2023. En comparant la répartition des coûts selon le type de rémunération par chapitre et par année, l'impact de l'effet d'introduction du matériel de soins dans les différents chapitres peut être observé. Les chapitres 15 et 35 ont été particulièrement impactés par l'introduction du matériel de soins dans la LiMA.

Figure 3 : Evolution des coûts des chapitres 14, 15, 21, 29 et 35 de 2021 à 2023 par type de rémunération (en millions de francs)

